



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Inspection du 2<sup>nd</sup> degré

À Saint Denis, le 06 septembre 2023

**Inspection pédagogique régionale  
des Lettres**

Bureau 247

Affaire suivie par :

Catherine DAUMAS

[catherine.daumas@ac-reunion.fr](mailto:catherine.daumas@ac-reunion.fr)

Anouk MARTAUD-ROBERT

[Anouk.Martaud-Robert@ac-reunion.fr](mailto:Anouk.Martaud-Robert@ac-reunion.fr)

Virginie PFEIFER

[Virginie.Pfeifer@ac-reunion.fr](mailto:Virginie.Pfeifer@ac-reunion.fr)

24 Avenue Georges Brassens

CS 71003

97743 ST DENIS CEDEX 9

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres  
s/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement.

**Objet : lettre de rentrée.**

Chères et chers collègues,

En cette rentrée 2023 nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enseignants de Lettres et la bienvenue à tous les professeurs, titulaires, stagiaires et contractuels qui rejoignent notre académie. Nous remercions chaleureusement tous les professeurs pour leur engagement au service de la réussite de tous les élèves tout au long de l'année 2022-2023. Nous saluons également l'investissement des collègues chargés de mission, formateurs, tuteurs qui contribuent aux missions de formation et d'accompagnement des professeurs et qui ont participé aux différentes charges d'examen à nos côtés. Nous tenons aussi à souligner l'implication des enseignants dans les examens qui se sont déroulés de manière très satisfaisante. Nous nous efforcerons cette année encore d'en améliorer l'organisation afin que la charge de travail entre les enseignants soit répartie de la façon la plus équitable possible.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir au sein de l'inspection pédagogique régionale des Lettres madame Virginie Pfeifer, qui remplace monsieur Eric Laffargue, appelé à d'autres fonctions depuis le mois de mars 2023. Par ailleurs, madame Martaud-Robert est désormais IA-IPR de Lettres et de Langue vivante régionale.

## **I - S'inscrire dans les priorités nationales et dans le projet stratégique académique**

Comme la lettre de rentrée 2022-2023 le précisait, nous rappelons cette année encore que le travail des enseignants de lettres comme de toutes les disciplines doit permettre de répondre aux priorités nationales définies dans la circulaire de rentrée<sup>1</sup> et au projet stratégique académique<sup>2</sup> qui s'inscrit pleinement dans les orientations ministérielles.

### **1. Permettre à chaque élève de s'épanouir dans un espace protecteur.**

C'est dans un espace protecteur que chaque élève pourra s'épanouir et devenir un citoyen libre et éclairé. La circulaire de rentrée fait donc de la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes, de la lutte contre toutes formes de pression ou de prosélytismes pour le respect des valeurs de la République l'une de ses priorités<sup>3</sup>. Nous invitons les professeurs de lettres à valoriser l'engagement et le partage des valeurs de la République. Le cours de français doit être un lieu de réflexion qui permettra aux élèves de comprendre les valeurs de liberté, d'égalité - en particulier entre filles et garçons

<sup>1</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

Circulaire de rentrée interactive : <https://eduscol.education.fr/document/51442/download>

<sup>2</sup> <https://www.ac-reunion.fr/le-projet-strategique-academique-2021-2025-122555>

<sup>3</sup> Décret du 16 août : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047973978>

- de laïcité, de lutter contre toute forme de harcèlement et de discrimination, à travers l'étude d'œuvres littéraires et artistiques, en favorisant l'expression de chacun au sein de la classe. Nous invitons les enseignants à nous communiquer toute séquence ou projet qui témoignerait d'un travail sur ces sujets et qui pourrait être partagé sur le site académique.

## 2. *La maîtrise des savoirs fondamentaux*

### a. La nouvelle sixième

La nouvelle sixième, mise en place par les notes de service du 10 janvier<sup>4</sup> et du 13 avril 2023<sup>5</sup>, instaure une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques pour tous les élèves de sixième. Le support du webinaire qui a été organisé dans l'académie au mois de juin permet d'accéder aux textes et aux ressources Eduscol<sup>6</sup>.

Nous vous rappelons que les sessions de soutien seront assurées par les professeurs de mathématiques, de français et les professeurs des écoles. Les **sessions d'approfondissement** sont principalement assurées par les **professeurs de français et de mathématiques**. Les professeurs des autres disciplines peuvent également contribuer aux heures d'approfondissement permettant aux élèves de travailler les compétences en français et en mathématiques.

La priorité de l'enseignement en français est de développer et de consolider pour tous les élèves les compétences langagières de lecture, d'oral et d'écriture.

L'heure de soutien/approfondissement est pensée pour faire progresser les élèves dans certaines compétences essentielles dans leur cursus. On s'attachera à définir les compétences correspondant aux besoins de chaque élève en ciblant en priorité les compétences de lecture dans les premières périodes scolaires. Il s'agira de faire progresser les élèves les plus fragiles en fluence (décodage et compréhension). Il s'agira, pour tous, de manière progressive et adaptée au niveau de chacun, d'explicitier et de mettre en pratique des stratégies de lecture y compris sur des textes documentaires et des documents composites.

On veillera à approfondir la maîtrise de la phrase par des manipulations et à enrichir le lexique. On n'introduira le travail sur l'orthographe grammaticale par des dictées collaboratives et des relectures des écrits d'élèves qu'après les sessions consacrées au développement de la compréhension et de la syntaxe de la phrase simple.

Il est capital, dans tous les groupes, de développer le plus fréquemment possible les liens entre la lecture, l'écriture et l'oralisation. Il est pertinent que les élèves travaillent sur un support dédié pour ces heures, de manière à garder la trace de leurs objectifs et de leurs progrès.

On veillera enfin à distinguer les heures d'approfondissement et de soutien des heures d'accompagnement personnalisé<sup>7</sup>.

### b. Le développement des compétences langagières : oral, lecture et écriture

La compréhension résulte de compétences acquises parallèlement à l'oral, en lecture et en écriture.

Les différentes compétences liées à **l'oral** sont travaillées à chacune des séquences afin de construire une progression, de la sixième à la Terminale. Les deux épreuves certificatives (l'oral du DNB et le Grand Oral de bac) s'inscrivent dans un parcours cohérent auquel l'élève doit être très régulièrement préparé. Il s'agit d'être particulièrement vigilant aux élèves très timides qui se font oublier et qui réussissent souvent à traverser leur scolarité sans prendre la parole. Pour ceux-là, un espace plus sécurisé - en demi-groupe par exemple - peut être nécessaire.

La création d'une webradio d'établissement ou la participation à un concours de lecture à haute voix ou d'éloquence (local ou académique) sont des initiatives qui peuvent créer une dynamique dans le développement des compétences orales en lien avec une démarche citoyenne et d'éducation aux médias.

**La lecture**, quotidienne et régulière, permet à l'élève de progresser dans sa maîtrise et surtout d'acquérir le vocabulaire indispensable à la compréhension. Les exercices de fluence peuvent être nécessaires pour acquérir un rythme qui permet la compréhension d'une part, la régulation du souffle sur les pauses syntaxiques d'autre part. Nous rappelons que la fluence n'est pas un simple décodage mais une lecture précise, assez rapide, réalisée sans effort et avec une prosodie adaptée. Les lectures cursives d'œuvres entières sont importantes dès la sixième, il convient bien sûr d'en

---

<sup>4</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebdo2/MENE2300947N.htm>

<sup>5</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo16/MENE2302487N>

<sup>6</sup> <https://eduscol.education.fr/2466/une-classe-de-sixieme-au-plus-pres-des-besoins-des-eleves>

<sup>7</sup> <https://eduscol.education.fr/269/l-accompagnement-personnalise-au-college>

réguler la difficulté et la longueur en fonction du niveau de l'élève.

**L'écriture** enfin permet à l'élève de mobiliser ses connaissances en termes de lexique, de syntaxe et d'orthographe, et de les éprouver. Il est nécessaire de le faire écrire à chaque séance et de proposer un écrit plus long chaque semaine sans que celui-ci soit nécessairement évalué. Le carnet de lecteur, d'écrivain ou de rêveries peut être proposé en classe afin de libérer l'élève de la peur de l'erreur.

Nous vous invitons à consulter les pages EDUSCOL portant sur le carnet de lecteur<sup>8</sup>.

Vous pouvez également découvrir la démarche d'incitation à la lecture intitulée "speed booking", menée au collège de La Rivière par Aurélie Hibon, lauréate au concours national de l'innovation<sup>9</sup>.

### c. La maîtrise des compétences linguistiques

L'étude de la langue est une priorité du cours de français et doit faire l'objet, au collège comme au lycée, d'un enseignement méthodique<sup>10</sup>, progressif et autonome, toujours mis en relation avec les autres composantes de la discipline. Le cours de langue favorisera la posture réflexive de l'élève, propice à la mise en place des automatismes nécessaires. Il conviendra donc d'éviter les démarches déductives figées qui ne permettent pas aux élèves de comprendre le fonctionnement de la langue. Nous invitons les professeurs à relire attentivement les conseils de mise en œuvre des programmes<sup>11</sup>, qui insistent sur les démarches qui doivent mettre les élèves au centre des activités. Nous invitons par exemple les enseignants à se familiariser avec les chantiers de grammaire<sup>12</sup>. Dans le contexte linguistique réunionnais, il convient également de tenir compte des spécificités de la langue maternelle pour cerner les difficultés rencontrées par les élèves dans la langue de scolarisation<sup>13</sup>. Enfin il est important que l'enseignement de la langue s'investisse le plus souvent possible dans les travaux d'écriture si l'on veut que les élèves acquièrent certains automatismes orthographiques et syntaxiques. Nous attirons enfin l'attention des professeurs sur la nécessité d'être attentifs à la terminologie grammaticale en vigueur qu'ils trouveront sur Eduscol<sup>14</sup> et qui est celle utilisée et demandée lors des évaluations nationales (DNB notamment).

## **3. Lutter contre les inégalités**

La France est le pays d'Europe où l'origine sociale pèse le plus sur la réussite des élèves<sup>15</sup>.

Deux leviers de lutte contre les déterminismes sociaux concernent les enseignants de Français :

### - Les dispositifs d'aide

Le dispositif « Devoirs faits » est rendu obligatoire pour tous les élèves de sixième et un document donne toutes les précisions utiles pour bien concevoir l'articulation entre ce dispositif d'aide, l'Accompagnement personnalisé et l'heure de Soutien/Approfondissement<sup>16</sup>.

Les stages de réussite peuvent compléter ces dispositifs de prise en charge des élèves en répondant au mieux à leurs

---

<sup>8</sup> Collège : <https://eduscol.education.fr/document/16438/download>

Lycée : <https://eduscol.education.fr/document/24406/download>

<sup>9</sup><https://innovatheque.phm.education.gouv.fr/innovatheque/consultation-action/9984/nav-context?previousPage=my-action>

<https://ife.ens-lyon.fr/kadekol/hors-series/60-rencontrer-le-plaisir-de-lire-speed-booking>

<sup>10</sup><https://eduscol.education.fr/document/14269/download>

<sup>11</sup> <https://eduscol.education.fr/document/45262/download>

<sup>12</sup> <https://eduscol.education.fr/document/41806/download>

<sup>13</sup> <https://eduscol.education.fr/document/20986/download>

<sup>14</sup><https://eduscol.education.fr/document/1872/downloadhttps://eduscol.education.fr/document/1872/download>

<sup>15</sup> <https://www.gouvernement.fr/action/l-action-contre-les-inegalites-scolaires>

<sup>16</sup> <https://eduscol.education.fr/document/51059/download?attachment>

besoins.

- L'importance des projets culturels

Le cours de français est un espace privilégié pour proposer une éducation artistique et culturelle de qualité et favoriser une culture de l'engagement des élèves. Dans ces perspectives, nous vous invitons à vous rapprocher du référent culture de votre établissement et à inscrire vos élèves dans les parcours éducatifs portés par la DAAC et bénéficiant du financement par le pass culture.

## II - L'importance de l'évaluation

L'évaluation est un aspect de notre métier au cœur de nos préoccupations. Elle mérite un développement particulier.

- *Les évaluations standardisées 6<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> - seconde*

Les évaluations standardisées - en 6<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup> depuis cette rentrée<sup>17</sup> et en seconde - donnent des indicateurs précis aux enseignants. Le détail de ces indicateurs qui vous sera fourni par les chefs d'établissement, permet d'ajuster la pédagogie au plus près des besoins des élèves. Les compétences évaluées sont transversales, il est donc nécessaire d'impliquer l'ensemble de l'équipe pédagogique pour l'analyse des résultats de chaque classe. Au collège elles sont situées chacune en milieu de cycle et permettent de mesurer ce qui manque encore à chaque élève au regard des attendus de fin de cycle indiqués par les programmes.

- *L'évaluation en classe*

L'évaluation en classe est pertinente quand elle accompagne l'apprentissage et l'acquisition des compétences. Si une évaluation sommative est nécessaire en fin de séquence, elle doit être préparée par des évaluations formatives sur des compétences explicitement désignées au préalable, et d'une difficulté croissante. La pédagogie différenciée permet alors de faire progresser chaque élève à partir de son propre niveau, **et non au** regard d'un niveau idéal.

- *L'évaluation par compétences*

Les programmes du collège s'appuient sur un socle de compétences qui ne sont pas suffisamment exploitées. Elles peuvent sous-tendre la construction de chacune des séquences. Le travail par compétences clairement identifiées permet à l'élève de mesurer sereinement sa progression au travers d'exercices préparatoires et d'évaluations formatives. Chaque élève doit savoir sur quoi il sera évalué, connaître et comprendre les attendus, les critères d'évaluation et retenir de l'évaluation menée le degré d'acquisition atteint ainsi que les éléments à travailler. L'évaluation est l'occasion d'un retour informé aux élèves, le temps dédié à la correction doit permettre à chaque élève de progresser dans la compréhension des attendus et ses apprentissages. Toute note est accompagnée d'appréciations explicites pour attester du niveau atteint par un élève ainsi que de conseils lui permettant de progresser. Pour le cycle terminal, les commentaires explicitent le niveau atteint pour les compétences du livret scolaire.

## III - La formation initiale et continue

### 1. *Accompagnement des stagiaires et des contractuels alternants*

Nous tenons d'abord à remercier tous les enseignants qui ont accepté l'année dernière comme cette année de s'engager dans le tutorat des professeurs stagiaires, des étudiants, qu'ils soient contractuels alternants ou en stage de pratique accompagnée. Cette expérience est toujours riche d'enseignement pour les professeurs qui acceptent cette mission. Nous réunirons au mois d'octobre les tuteurs de professeurs stagiaires afin de les guider dans cette fonction.

### 2. *La formation continue*

Nous engageons vivement les professeurs à s'inscrire aux stages du Plan Académique de Formation<sup>18</sup> que nous essayons d'enrichir chaque année. Les professeurs peuvent construire un parcours de formation en s'inscrivant chaque

---

<sup>17</sup> <https://eduscol.education.fr/3836/les-evaluations-nationales-de-quatrieme>

<sup>18</sup> <https://www.ac-reunion.fr/media/27825/download>  
<https://www.ac-reunion.fr/le-praf-mode-d-emploi-et-inscription-122267>

année à un ou plusieurs modules d'un parcours. Ainsi un professeur qui souhaiterait faire le parcours intitulé "Enseigner en milieu créolophone", pourra s'inscrire la première année sur les modules intitulés "Une approche transculturelle" et "Spécificités de la créolophonie", et l'année suivante s'inscrire au module "Enseigner en s'appuyant sur le Créole". Il pourra aussi faire un module chaque année ou les trois modules la même année. En fonction du nombre d'inscrits, nous pourrions multiplier un même stage dans différents bassins afin d'éviter les contraintes de transport qui peuvent freiner la motivation des enseignants. Attention, la consultation du Plan de formation se fait sur le site de l'EAFIC et Sofia, cependant **l'inscription aux stages passe toujours par GAIA** (sur Métice).

### 3. Les aides à la formation

Nous sommes conscients que les stages ne peuvent suffire à la formation continue des enseignants. Nous vous recommandons donc de consulter les sites académiques, le site national EDUSCOL, de consulter régulièrement certaines revues didactiques afin d'approfondir vos connaissances et développer vos compétences. Nous souhaitons aussi enrichir le site académique afin que les professeurs y trouvent des compléments de formation. Nous engageons donc les enseignants à nous faire parvenir tout document qu'ils souhaiteraient partager et que nous pourrions publier sur le site qui va être reconfiguré prochainement.

## IV - Rappels sur les programmes et les examens

### • Les EAF

A toutes fins utiles nous mettons en annexe le Vademecum remis aux enseignants avant les épreuves de juin, ainsi que le modèle de descriptif de l'épreuve orale. Nous demandons à chacun d'utiliser ce descriptif afin d'harmoniser les pratiques et faciliter le travail de l'examineur. Les textes que les élèves présenteront à l'examineur à l'oral doivent être lisibles et clairement délimités. Il peut être pertinent de les retaper.

Suite aux annonces du ministre de l'Education nationale, le nombre de textes a été réduit pour la série générale : il passe à 16 textes au lieu de 20<sup>19</sup>. Cette réduction du nombre de textes doit être mise à profit pour consacrer plus de temps à l'étude approfondie des œuvres intégrales qui ne saurait se réduire à l'étude de quelques extraits.

**L'objet d'étude renouvelé cette année est la poésie du XIXe au XXIème siècle<sup>20</sup> :**

- Arthur Rimbaud, *Cahier de Douai* (aussi connu sous les titres *Cahiers de Douai*, « *Recueil Demeny* » ou *Recueil de Douai*), 22 poèmes, de « Première soirée » à « Ma Bohème (Fantaisie) » / parcours : Emancipations créatrices.
- Francis Ponge, *La rage de l'expression* / parcours : Dans l'atelier du poète.
- Hélène Dorion, *Mes forêts* / parcours : La poésie, la nature, l'intime.

Le Plan Académique de Formation propose une formation sur chacun de ces auteurs. Les inscriptions sont en cours.

### • Les spécialités :

Les épreuves terminales de spécialité se dérouleront en 2024 au mois de juin. Les élèves et les enseignants auront donc le temps de préparer correctement ces épreuves, avec une attention particulière à l'écrit qui reste encore trop fragile. Les progressions pédagogiques en EDS sont certainement à remanier de façon **à intégrer l'ensemble du programme et la préparation au Grand Oral tout au long de l'année scolaire.**

### • HLP :

L'enseignement de spécialité d'Humanités, littérature et philosophie vise à procurer aux élèves de première et de terminale une solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines. Réunissant des disciplines à la fois différentes et fortement liées, il leur propose une approche nouvelle de grandes questions de culture et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions, nourrie par la rencontre et la fréquentation d'œuvres d'intérêt majeur. Il développe l'ensemble des compétences relatives à la lecture, à l'interprétation des œuvres et des textes, à l'expression et à l'analyse de problèmes et d'objets complexes.

<sup>19</sup> <https://www.education.gouv.fr/rentree-2023-ce-qui-change-pour-les-eleves-379152>  
<https://www.education.gouv.fr/media/157389/download>

<sup>20</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2216064N.htm>

Le lien régulier avec le professeur de philosophie s'avère indispensable pour enseigner dans cette spécialité. Un dialogue fructueux des deux disciplines, construit par un travail concerté entre les professeurs qui enseignent conjointement dans cet enseignement de spécialité, permettra à l'élève de comprendre l'enjeu de chacune d'entre elles, ainsi que leurs différences en termes d'interprétation. A cet effet, il sera pertinent de porter un regard croisé sur une œuvre artistique, un film ou une exposition.

- **Théâtre :**

Pour l'année scolaire 2023-2024, les deux questions retenues sont<sup>21</sup> :

- Shakespeare, *Richard III*

Ce programme s'appuie sur les mises en scène de Thomas Ostermeier (2016) et de Thomas Jolly (2017).

- Un parcours de comédienne : Dominique Blanc

Ce programme s'appuie sur les captations suivantes :

- *Phèdre*, mise en scène de Patrice Chéreau (2003) ;
- *Le mariage de Figaro*, mise en scène de Jean-Pierre Vincent (1987) ;
- *Angels of America*, mise en scène de Arnaud Desplechin (2020).

- **Cinéma audiovisuel :**

Pour l'année scolaire 2023-2024, les trois films retenus sont<sup>22</sup> :

- *Secret beyond the door (Le secret derrière la porte)* de Fritz Lang, 1947.
- *I Vitelloni (Les Vitelloni)* de Federico Fellini, 1953.
- *High school*, Frederick Wiseman, 1968.

- **Littérature et langues et cultures de l'antiquité**

Le programme de la session 2024, la bibliographie et les pistes d'études sont publiés sur EDUSCOL <sup>23</sup>

En grec : Les deux œuvres mises en regard s'inscrivent dans le cadre de l'objet d'étude « L'homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble « Le "grand théâtre du monde" : vérité et illusion ». Elles exhibent le retour d'Ulysse à Ithaque, moment où le héros cherche à se rétablir dans ses différents rôles de père, de maître, d'époux et de fils.

- Homère, *Odyssée*, chants XIX et XXIII (dans Homère, *Odyssée*, chants XVI à XXIV, Les Belles Lettres, Classiques en poche, Paris, 2001) ;
- Jean Giono, *Naissance de l'Odyssée* (Grasset, Les Cahiers Rouges, Paris, 1938).

En latin : La confrontation entre les deux œuvres s'inscrit dans le cadre de l'objet d'étude « L'homme, le monde, le destin » et du sous-ensemble « Les voix du destin : oracles, prophéties et rêves », et est construite autour des thématiques de la descente aux enfers et de la promesse d'une ère nouvelle.

- Virgile, *Énéide*, chant VI (dans *Énéide, tome II, livres V à VIII*, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1978, collection des universités de France, série latine, volume n° 89).
- John Maxwell Coetzee, *L'Âge de fer*, traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Sophie Mayoux, Paris, Points, 2002.

## V - Le BTS

L'arrêté du 16 novembre 2006 définit les objectifs, les contenus et le référentiel des capacités de l'enseignement de culture générale et expression pour les brevets de technicien supérieur.

Le thème maintenu est le thème 1, *L'invitation au voyage*, le thème 2 est renouvelé, il s'intitule *Paris, ville capitale* <sup>24</sup>

<sup>21</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216129N.htm>

<sup>22</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo27/MENE2216122N.htm>

<sup>23</sup> <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo13/MENE2207851N.htm>

Bibliographie : <https://eduscol.education.fr/document/40101/download>

<https://eduscol.education.fr/document/40982/download>

Pistes d'étude : <https://eduscol.education.fr/document/40104/download>

<https://eduscol.education.fr/document/41186/download>

<sup>24</sup> <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/bo/23/Hebdo11/ESRS2303798N.htm>



Nous rappelons tout l'intérêt de concevoir un parcours de formation continuée sur deux années, suivant les principes didactiques de la « modularisation »<sup>25</sup>.

L'épreuve terminale a été redéfinie par le JO du 13 juillet 2023<sup>26</sup>.

L'épreuve que passeront les élèves en 2025 est donc modifiée pour la première partie de l'examen. Nous vous donnerons en cours d'année les précisions nécessaires.

### **Redéfinition de l'épreuve :**

- *Contrôle en cours de formation*

L'unité de français est constituée de deux situations d'évaluation de poids identique qui sont en relation avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS :

- en lien avec l'argumentation à l'écrit ;
- en lien avec la lecture et l'interprétation et avec la production orale en interaction.

- *Formes de l'évaluation ponctuelle (écrite, durée : 3 heures)*

On propose deux à trois documents de natures différentes (textes littéraires, textes non littéraires, documents iconographiques, tableaux statistiques, etc.) choisis en référence au thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Chacun d'eux est daté et situé dans son contexte.

L'épreuve comporte deux parties, d'égale importance.

Première partie : questions portant sur le corpus de textes et documents (partie notée sur 10)  
Le candidat répond de manière nuancée et argumentée à des questions (entre deux et quatre), confrontant les documents et invitant à les interpréter.

Deuxième partie : essai (partie notée sur 10 points)

Deux sujets d'essai sont proposés aux candidats. Ces sujets sont en rapport avec le thème inscrit au programme de la deuxième année de STS. Les candidats choisissent l'un des deux et le traitent de manière argumentée et nuancée, en s'appuyant notamment sur leurs connaissances personnelles, sur le corpus proposé dans le sujet ainsi que sur les lectures effectuées et les contenus d'enseignement découverts en cours de « culture générale et expression ».

## **VI - Les Langues et cultures de l'Antiquité**

### **- FCA**

L'enseignement facultatif de Français culture antique<sup>27</sup> peut être proposé aux élèves de sixième à raison d'une à deux heures par semaine, dans l'optique du renforcement de la maîtrise de la langue par la comparaison du lexique et de la syntaxe du français et du latin : il ne s'agit pas d'un pré-recrutement des élèves pour l'option Langues et cultures de l'Antiquité à partir de la cinquième.

Cet enseignement peut être assuré par les enseignants de Lettres classiques ou de Lettres modernes.

Nous vous informons qu'un stage a été proposé au Plan Académique de Formation à destination des professeurs de lettres qui interviennent dans cet enseignement ou qui souhaiteraient le mettre en place à l'avenir.

### **- Mare Nostrum**

Il est possible, de créer à quelque niveau que ce soit de la scolarité un parcours MARE NOSTRUM<sup>28</sup> associant les langues anciennes, le créole, une langue vivante au choix des équipes.

Une heure par semaine, en alternance ou en co-enseignement, les enseignants feront se rencontrer les langues et les cultures, mettant en valeur les effets d'écho et de résonance entre les époques et les langues.

Erasmus + et E-Twinning peuvent être un levier pour développer Mare Nostrum. En effet, nous savons qu'un certain nombre d'enseignants de Langues Anciennes ont engagé leurs élèves dans des échanges hybrides E-twinning et même Erasmus+ et concourent ainsi à leur ouverture culturelle et linguistique.

---

<sup>25</sup> [https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Note\\_inspection\\_generale\\_modularisation.pdf](https://lettres-histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Note_inspection_generale_modularisation.pdf)

<sup>26</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047915248?fbclid=IwAR3b-uEBp85lotymNMk7trEZ2dFdXV-k9pFxnKZBQq2u33by9K0K30hTBI4>

<sup>27</sup> <https://eduscol.education.fr/1609/francais-et-culture-antique>

<sup>28</sup> <https://eduscol.education.fr/3245/mare-nostrum-croiser-les-langues-de-l-antiquite-et-les-langues-vivantes-regionales-et-etrangeres>

- **ECLA**

L'enseignement conjoint des langues anciennes permet l'apprentissage simultané du latin et du grec. Il est évident que la logique plurilingue de cet enseignement concourt puissamment à la maîtrise de la langue française et aux démarches comparatives de la spécialité Littérature et langues et culture de l'Antiquité.

Nous vous invitons à approfondir votre découverte de ces propositions didactiques originales sur la page dédiée du site Odysseum<sup>29</sup> et sur certains sites académiques.

Nous souhaitons faire un état des lieux des enseignements ou options de langues anciennes dans l'académie. Nous solliciterons donc les professeurs de lettres classiques et de lettres modernes qui assurent ces enseignements au cours du premier trimestre afin de mettre à jour les données que nous avons et d'impulser également le développement des langues anciennes dans les collèges et les lycées.

**Les annexes :**

- 1 - Répartition des établissements par inspecteur
- 2 - Répartition des dossiers gérés par chaque IA-IPR
- 3- Vademecum de l'EAF

Les IA-IPR de Lettres

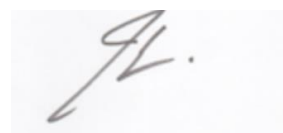
Catherine DAUMAS



Anouk MARTAUD-ROBERT



Virginie PFEIFER



---

<sup>29</sup> <https://odysseum.eduscol.education.fr/ecla-lenseignement-conjoint-des-langues-anciennes>